

Guide pratique

Dépôt d'une demande d'autorisation d'urbanisme en ligne

Modificatifs ou transferts



eService urbanisme

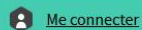
Service Urbanisme Numérique - sun@nantesmetropole.fr

Version - 08/2025

2 Déposer ma demande d'autorisation d'urbanisme en ligne – Modificatif ou Transfert

Déposer vos dossiers depuis la plateforme Nantes métropole eServices
<https://eservices.nantesmetropole.fr/>

1) Se connecter avec votre compte.



2) Accéder au eService "urbanisme" puis suivre les étapes d'informations.
Sélectionner la commune concernée par votre demande.



3) Puis "je gère mes autorisations d'urbanisme"



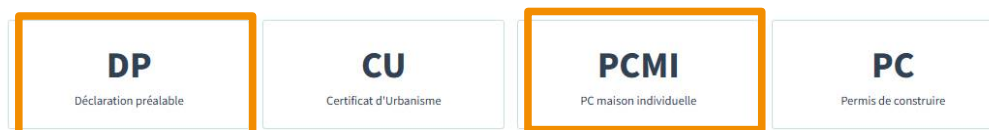
4) Sur la page suivante, cliquer sur "accéder aux démarches d'urbanisme en ligne"



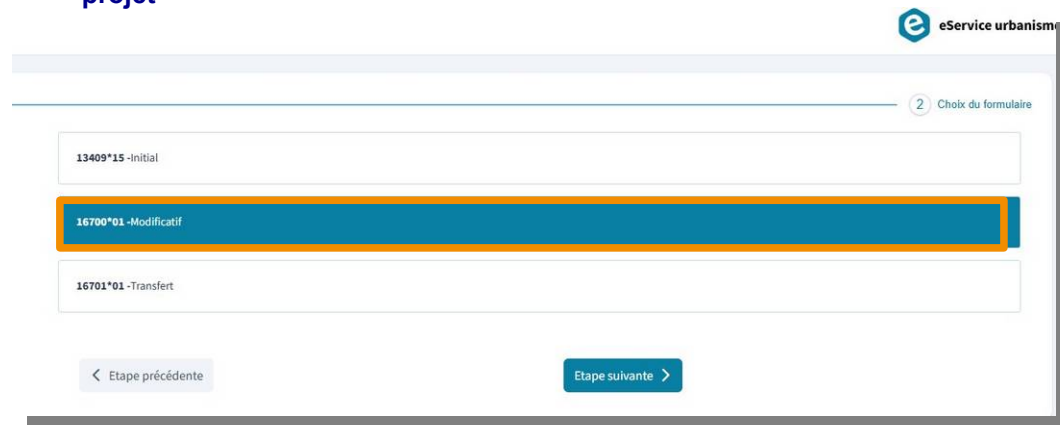
5) Formuler une demande d'urbanisme en choisissant une autorisation d'urbanisme en adéquation avec votre projet.



Si vous êtes un particulier et dans le cas d'un projet concernant une maison d'habitation, sélectionner : "Permis de construire de Maison Individuelle - PCMI » ou « Déclaration Préalable »



Sélectionner « Modificatif » (cas général) en cas de modification de votre projet



En cas de difficulté de constitution de votre dossier, rapprochez vous d'un professionnel (architecte, ...)

6) Sélectionner la désignation du permis par renseignement de la référence de votre numéro de permis d'origine.

En cas de difficulté : contact - sun@nantesmetropole.fr

16700*01 - Modificatif

 eService urbanisme

 Compléter la demande

Ajout des pièces

Validation

Terrain - Adresse

Terrain - Parcelle(s)

Désignation du permis 

Demandeur(s)

5 Architecte

6 Objet de la modification

7 Superficie

8 Infos. complémentaires

Désignation du permis

N° permis * :

PC04421524Y1044

PC04421524Y1044M01

PC04421524Y1044

Si vous en disposez, date du dépôt du permis initial :

Date du dépôt



Date de délivrance du permis * :

Date de délivrance

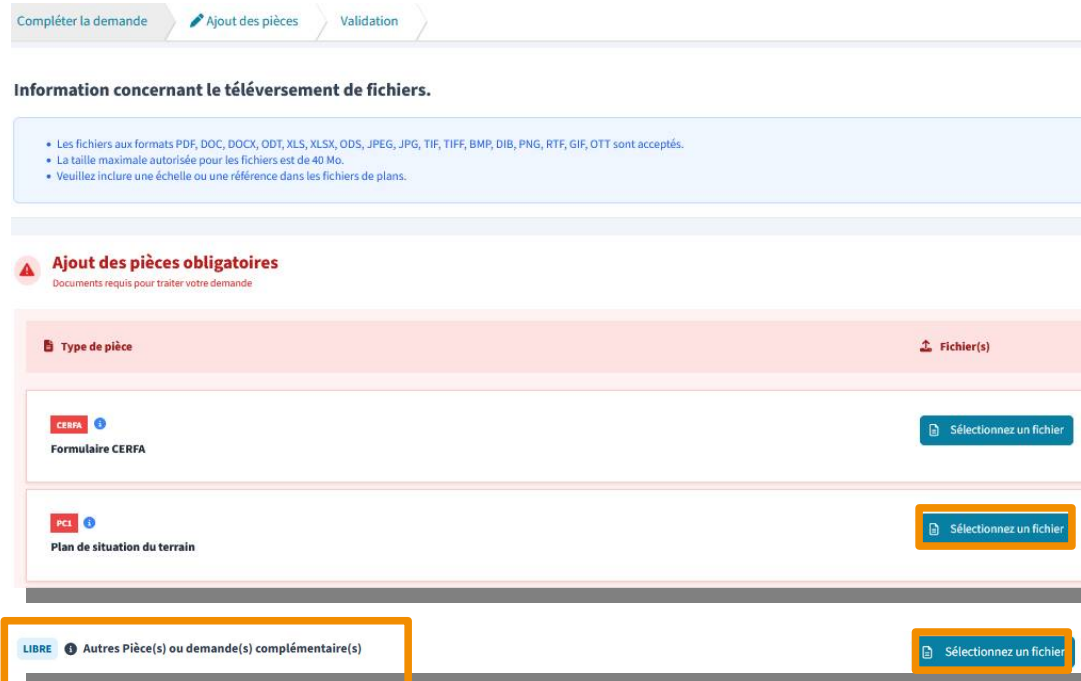


< Etape précédente

Etape suivante >

4 Déposer ma demande d'autorisation d'urbanisme en ligne

7) Depuis l'onglet **ajout des pièces**, ajouter vos pièces graphiques en sélectionnant un fichier puis cliquer sur « validation ».

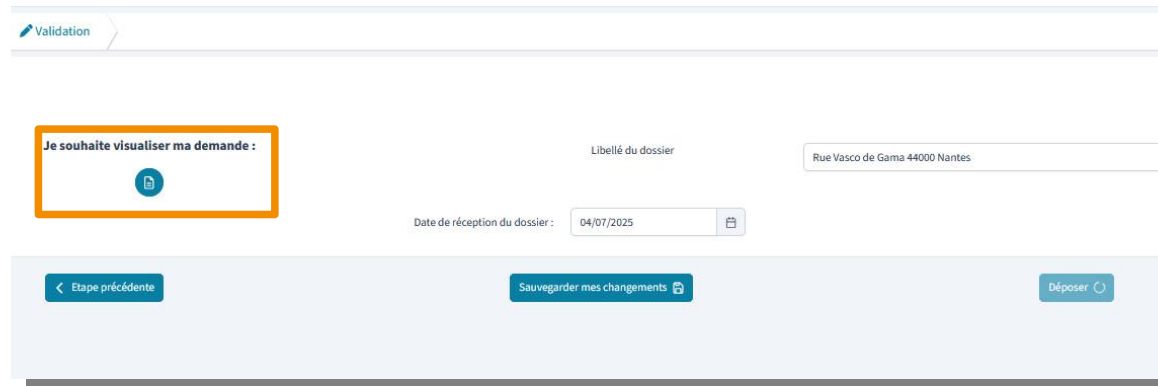


The screenshot shows the 'Ajout des pièces' tab selected in a breadcrumb navigation bar. Below the navigation bar, there is a section titled 'Information concernant le téléversement de fichiers.' with a list of accepted file formats (PDF, DOC, DOCX, ODT, XLS, XLSX, ODS, JPEG, JPG, TIF, TIFF, BMP, DIB, PNG, RTF, GIF, OTT) and a 40 Mo size limit. A warning icon and text state 'Ajout des pièces obligatoires' (Mandatory document addition). The main area is a table with two columns: 'Type de pièce' and 'Fichier(s)'. It lists 'Formulaire CERFA' and 'Plan de situation du terrain' (PC1), each with a 'Sélectionnez un fichier' button. At the bottom, there is a 'LIBRE' section for 'Autres Pièce(s) ou demande(s) complémentaire(s)' with another 'Sélectionnez un fichier' button. Orange boxes highlight the 'LIBRE' section and the bottom 'Sélectionnez un fichier' button.

Insérer les pièces graphiques

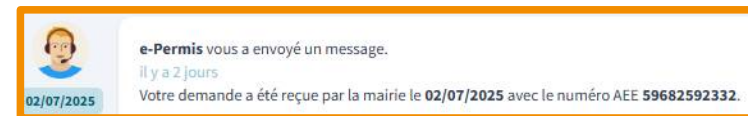
Insérer des pièces complémentaires, par exemple la pièce de gestion des eaux pluviales, plan d'intérieur, etc.

8) Visualiser votre demande sous un format cerfa classique et enfin cliquer sur déposer.



The screenshot shows the 'Validation' tab selected. It displays a summary of the request: 'Je souhaite visualiser ma demande :', 'Libellé du dossier' (Rue Vasco de Gama 44000 Nantes), and 'Date de réception du dossier' (04/07/2025). At the bottom, there are three buttons: 'Etape précédente', 'Sauvegarder mes changements', and 'Déposer'. An orange box highlights the 'Je souhaite visualiser ma demande' section.

Une notification électronique d'accusé d'enregistrement électronique (AEE) sera adressée sur votre adresse e-mail



En cas de difficulté de constitution de votre dossier, rapprochez vous d'un professionnel (architecte, ...)